

La formation professionnelle

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Vous voulez entrer dans la vie active et vous manquez de compétences professionnelles ? La formation professionnelle pour chercheurs d'emploi, organisée par Bruxelles Formation et ses partenaires, vous préparera directement à l'exercice d'un métier !

La formation professionnelle est un moyen de se former à un emploi en apprenant un métier de manière pratique dans un centre de formation. L'objectif est d'acquérir des compétences permettant d'exercer ce métier dans une entreprise, en répondant aux besoins actualisés du marché de l'emploi. Vous pouvez vous former dans de nombreux secteurs professionnels (technique, industriel, administratif, transport et logistique, social, Horeca, vente, sécurité ?) tant au niveau de l'initiation, de la formation qualifiante que du perfectionnement.

Pour qui ?

Vous avez au moins 18 ans ? Vous pouvez entamer une formation professionnelle si vous n'êtes plus scolarisé et que vous êtes à la recherche d'un emploi.

Quel statut pour le stagiaire ?

Vous devez être inscrit comme « chercheur d'emploi » dans un organisme public d'emploi, Actiris en Région bruxelloise.

Un contrat de formation, signé par vous (en tant que stagiaire) et par l'organisme de formation, permet de conserver vos droits sociaux : bénéficiaire d'allocations de chômage ou du CPAS, cotiser pour la mutuelle?

Caractéristiques ?

En pratique, les formations professionnelles sont organisées le plus souvent à temps plein, sont gratuites (+ prime de formation et remboursement des frais de transport dans certaines conditions) et peuvent débiter à différents moments de l'année. Elles sont assez courtes, de quelques semaines à 2 ans maximum. Elles délivrent des attestations de formation professionnelle ou des certificats mais ce n'est pas l'équivalent d'un diplôme scolaire. Vous êtes sélectionné sur base de tests.

Dans quels centres de formation ?

Les formations professionnelles sont données par Bruxelles Formation (organisme public bruxellois de la formation professionnelle) et ses partenaires : des OISP (organismes d'insertion socioprofessionnelle), des AFT (ateliers de formation par le travail), des Missions Locales (qui proposent aussi des stages de détermination professionnelle), des organismes sectoriels.

Des stages sont-ils prévus ?

Des stages en entreprise peuvent être réalisés pour compléter l'aspect pratique et être mis en situation réelle (stage d'achèvement en entreprise, Formation Professionnelle Individuelle en Entreprise - FPIE, stage First ?) Dans certains cas un stage est prévu dans le programme de la formation, et dans d'autres cas il peut être envisagé en complément de la formation suivie.